



NEWSLETTER



Photo: mald

Editorial

D'Oskar Balsiger

La promotion cantonale en vaut la peine

Favoriser le «bike-and-ride» (B+R) ménage le budget des cantons et des villes: il permet de réduire les coûts d'exploitation des transports publics (TP) et de désengorger les routes du trafic individuel motorisé (TIM) sans pour autant restreindre l'offre de mobilité. Car si le nombre de parcours effectués à vélo ou VAE pour les premiers ou les derniers kilomètres augmente, les besoins en places debout et assises aux heures de pointe – particulièrement coûteuses – seront revus à la baisse et les routes allégées d'une partie du TIM. Mais une condition préalable à ce développement est l'aménagement d'une quantité suffisante de places de stationnement pour vélo abritées et protégées contre le vol et le vandalisme. Les arrêts des TP ferroviaires et les points de jonction des lignes de bus doivent donc être intégralement équipés d'installations B+R et des vélostations doivent être aménagées à proximité des nœuds ferroviaires et des points de départ des réseaux de bus. Enfin, pour éviter que les offres «park-and-ride» (P+R) ne fassent du tort à la promotion du système B+R, les P+R doivent être implantés non pas dans les centres mais à proximité de zones résidentielles moins bien desservies par les TP.

Oskar Balsiger, membre du comité de PRO VELO Suisse et ancien responsable vélo de l'Office des Ponts et Chaussées du Canton de Berne

Quand les cantons s'engagent

La construction d'une vélostation à la gare revient presque toujours à la commune. Toutefois, certains cantons considèrent l'intérêt suprarégional de ces infrastructures et s'engagent plus activement dans leur promotion. La Coordination vélostations Suisse s'est intéressée à ce thème et a rassemblé un éventail de modèles de financement existants¹.

Dans de nombreuses villes et zones urbaines, les projets d'agglomération initiés par la Confédération constituent un moteur important pour les infrastructures destinées à la mobilité douce et notamment les vélostations. Quelques cantons prévoient leur cofinancement explicitement dans une loi comme à Berne. Ce pas est important pour les communes car ils leur donne un signe clair que non seulement la Confédération, mais également le Canton participent financièrement au projet. Dans le Canton de Vaud, qui prévoit une loi de ce type, la

stratégie cantonale renvoie aux normes VSS concernant le stationnement. Toutefois pas de façon très proactive.

Couplage avec les transports publics

Dans de nombreux cantons interrogés, les chantiers liés aux transports publics sont l'occasion d'améliorer les conditions de stationnement pour cycles et parfois d'intégrer une vélostation dans les projets. Comme cette démarche ne se base généralement pas sur une loi précise, la réussite dépend toutefois

¹Nous nous sommes penchés dans cet article sur l'aspect infrastructurel. La question du soutien à la gestion via des programmes sociaux est une question qui devrait être traitée à part.



Photo: Canton de Zurich

Journée de promotion du stationnement vélo auprès des communes dans le Canton de Zurich.

Liste des distributeurs et producteurs de stationnement vélo:

La liste 2013 est jointe à la présente newsletter et peut être téléchargée sur www.velostation.ch

Journée actif-traffic

S'inspirer des meilleures pratiques. Villes européennes exemplaires en matière de promotion des TP et de la mobilité douce.

Lundi 22 avril 2013 à Berne

Cadeau optimiste à Frauenfeld

L'augmentation du nombre d'habitants à Frauenfeld et son rôle de modèle en tant que capitale de Canton de Thurgovie constituent de solides arguments en faveur de la construction d'une vélostation. Pour convaincre la municipalité de la réalité de ce besoin au sein de la population, Pro Velo Thurgau a lancé une pétition et recueilli 800 signatures. Six mois après la remise de la pétition à la Direction des travaux publics, des premiers résultats se font jour: une enquête préalable a été réalisée et l'idée sera prochainement présentée au Conseil municipal.

(sw)



Photo: Pro Velo Thurgau

Le conseiller municipal Urs Müller reçoit la pétition de Pro Velo Thurgau avec un bon pour un abonnement annuel à la future vélostation de Frauenfeld – valable jusqu'en 2016.

Livraisons à vélo en réseau

La livraison de courses à vélo répond, dans une optique de développement durable, aux besoins des clients et des commerçants. Elle revêt une signification particulière en tant que programme de réinsertion sociale. Actuellement, 17 villes en Suisse possèdent ces services. L'association nationale récemment fondée, vise à coordonner et promouvoir les différents acteurs impliqués dans ces services.

Contact et information:

Association suisse des services de livraison à vélo,
samuel.schmidiger@bfmag.ch,
031 311 93 63 (mg)

fortement du «réflexe vélo» du service ou de la personne en charge de ces projets. Un exemple réussi en sont les vélostations de Coire intégrées dans la transformation de la gare.

Un autre type de stratégie cantonale consiste à établir un concept de «park-and-ride» intégrant également les vélos («bike-and-ride»). A Lucerne par exemple, celui-ci prévoit un engagement fort du canton dans le pilotage et la réalisation du concept «park-and-ride». Toutefois, les vélostations elles-mêmes sont financées par d'autres fonds (communes ou projets d'agglomération). Si le concept lucernois comprend un grand nombre de places vélo, elles sont toutefois moins cofinancées que les places automobiles. Ces dernières bénéficient d'une couverture de deux tiers des coûts, tandis que les stationnements vélo sont cofinancés qu'au tiers. Cela est justifié par le fait que les places vélo touchent plus directement les habitants de la commune que les places pour le trafic individuel motorisé, qui rencontrent d'ailleurs un intérêt moins important de la part des communes.

Promotion auprès des communes à Zurich

Une démarche intéressante a été lancée cette année par le Canton

de Zurich, dans le cadre d'un programme complet de promotion du vélo. Première mesure phare: le Canton s'est doté depuis le début de l'année d'un service de coordination des mesures vélo employant trois personnes. Celui-ci a entre autres organisé une rencontre d'information pour sensibiliser les communes zurichoises au stationnement vélo et également aux vélostations. Outre des présentations de spécialistes, une exposition des systèmes, des fiches explicatives portant sur les différents lieux d'application (lotissements, lieu de travail, zones commerciales, gare...) ont été proposées. L'attention a également été attirée sur les normes VSS, l'entretien des stationnements et les services pouvant être proposés par une vélostation. La journée a rencontré du succès et rassemblé quelques 100 personnes. Toutefois, Kathrin Hager, directrice du service voit plus loin: «à long terme nous souhaiterions que les installations «bike-and-ride» soient intégrées dans les plans directeurs régionaux, afin qu'ils soient davantage contraignants pour les autorités locales.»

Encore plus d'engagement en vue à Berne

Le Canton de Berne prévoit depuis 1993 dans la loi sur les routes de

soutenir les installations «bike-and-ride» à hauteur CHF 150.– par place stationnement vélo (CHF 250.– dans un local fermé). La nouvelle loi sur les routes du 4 juillet 2008 prévoit la possibilité que le canton finance jusqu'à 40% des frais de construction et d'agrandissement de «bike-and-ride». Afin d'être financées, les installations doivent être contenues dans le plan directeur cantonal des routes qui devrait être soumis au Grand Conseil en mars 2013. Plusieurs nouvelles vélostations comme à Münsigen ou à Ostermundigen y sont prévues. Le tableau ci-contre récapitule les différentes sortes de soutien financier du Canton de Berne (passées et à venir) à l'aide d'un exemple fictif de vélostation: un bâtiment solitaire de 200 places coutant en tout 1,6 mio. Le nombre notable de vélostations déjà construites dans 6 villes bernoises et le nombre de projets en cours montre que cet engagement financier a des effets visibles.

Journée Zurich:
www.velo.zh.ch

Rassemblement de dispositions cantonales:
www.pro-velo.ch/fr/themes-et-projets/politique/dispositions-legales-cantonales/

(mg)

	Coûts du projet	Nb de place	Participation Confédération	Participation Canton	Participation ville/commune
Ancienne loi sur les routes	CHF 1,6 mio.	200	–	CHF 50000.– (CHF 250.–/place)	CHF 1 550 000.–
Nouvelle loi sur les routes art. 61	CHF 1,6 mio.	200	–	CHF 640 000.– (40%)	CHF 960 000.–
Dans le cadre d'un projet d'agglomération	CHF 1,6 Mio.	200	CHF 533 333.– (33%)	CHF 533 333.– (moitié de la part non financée par la Confédération)	CHF 533 333.–

Vue d'ensemble des différentes formes de soutien du Canton de Berne à partir d'un exemple fictif de vélostation (nouvelle construction).

Innovation, fonctionnalité et proximité du client

Système breveté pour parquer les vélos

Plus de jantes endommagées : le support de roue mobile maintient le pneu contre la roue.

Abris pour vélos: BikeRoof, Gottardo...

Des produits choisis pour des exigences variées.



virola.ch

Centre conseil et exposition sur 150 m² à 6210 Sursee.

Grandes installations

Conseil, planification et réalisation.

Nouvelles dimensions à St-Gall

La nouvelle vélostation souterraine de St-Gall située côté nord de la gare a ouvert ses portes en octobre. Le nombre de places de stationnement est passé de 48 à 350. Une large rampe aménagée au nord de la gare permet d'accéder directement à la vélostation sans descendre de sa monture. Les cyclistes en provenance du côté sud de la gare disposeront bientôt d'une alternative à la solution actuelle, plutôt incommode (rail et escalier, voir newsletter 32/2011): à partir de 2014, des ascenseurs « vélocompatibles » permettront d'accéder directement aux quais. La Ville avance leur installation afin de garantir l'accessibilité du nouveau passage souterrain pour les personnes handicapées.

À partir de janvier 2013, la vélostation prendra en charge l'offre CFF Rent-a-Bike. En prévision de cette nouvelle activité et des horaires étendus, une personne supplémentaire a été recrutée. La vélostation emploie désormais quatre bénéficiaires de l'aide sociale. L'ob-



Photo: PRO VELO Suisse

Les premières places de stationnement sont destinées aux femmes: l'objectif est d'améliorer leur sentiment de sécurité. Dans la partie arrière, 150 places sont réservées aux étudiants et au personnel de la Haute école pédagogique.

Le jectif est de faciliter la réinsertion professionnelle de ces employés. « La réinsertion est concluante dans un cas sur quatre », estime le responsable de la vélostation de St-Gall, Mario Zanetti. L'atmosphère

agréable des nouveaux locaux de la vélostation y contribuera aussi certainement.

www.projekt-werkstatt.ch/velostation.html

(sw)

Perspectives d'avenir à Zurich

La vélostation Sud de la gare centrale de Zurich emménagera dans un nouveau bâtiment d'ici à 2016. Elle proposera environ 2000 places de stationnement. Pendant les travaux, les quelques 650 places de stationnement de l'actuelle vélostation provisoire seront déplacées dans un bâtiment provisoire en surface à partir de la fin 2013. La construction de la vélostation s'inscrit dans le cadre du plan directeur Vélo présenté début novembre par la Municipalité de Zurich. Ce

plan prévoit d'allouer près de 70 millions de francs à des mesures de promotion du trafic cycliste d'ici à 2025. D'importantes extensions des infrastructures cyclistes seront notamment réalisées en ville de Zurich. Par ailleurs, le tunnel autoroutier préparé il y a vingt ans sous la gare centrale sera aménagé pour les vélos: avant qu'il ne serve de liaison entre l'A1 et l'A3, le tunnel accueillera une piste cyclable et jusqu'à 2000 places de stationnement pour vélo à partir de 2015.

Ce projet est associé à un grand projet actuel des CFF: dès 2014, la ligne diamétrale reliera la gare centrale de Zurich aux gares d'Altschönenbuch et d'Oerlikon. Cette nouvelle liaison permettra non seulement de désengorger la gare centrale de Zurich mais également d'améliorer la stabilité de l'horaire à l'échelle nationale. La piste cyclable et les places de stationnement seront ouvertes au public en 2015, un an après l'ouverture de la nouvelle gare Löwenstrasse. (sw)

Succès à Genève

La 28^{ème} rencontre d'information vélostations a eu lieu jeudi 8 novembre à Genève. Un record de huitante participant-e-s ont visité la vélostation provisoire de Montbrillant ainsi que Genève-roule. La Fondation des parkings, exploitant de la vélostation, a présenté quelques chiffres ainsi que son concept de « parc-and-bike ». Les perspectives dans le domaine des vélostations ont également été exposées par la ville et le canton qui soutenaient la journée. (mg)

Présentations à télécharger: www.velostation.ch



Photo: Andreas Stäheli

Présentation de Genève-roule qui vend les billets pour la vélostation.

Nouvelle vélostation à Lucerne

En collaboration avec les CFF, la Ville de Lucerne a lancé les travaux pour la construction de la nouvelle vélostation à la mi-août. Le bâtiment se situera à l'emplacement des anciennes voies postales au sud-est de la gare et permettra d'accéder directement aux quais. Il remplacera en principe dès avril 2013 la vélostation actuelle et pourra accueillir jusqu'à 1100 vélos, contre 350 actuellement. (sw)



Photo: Direction des travaux publics de la Ville de Lucerne

Système de support à double niveau OPTIMA



Pour un parcage compact et sûr des vélos – désormais avec le label de qualité ADFC!

Ergonomie d'utilisation optimale, sécurité élevée et fabrication de grande qualité, contrôle et certification d'après les critères stricts des directives TR 6102 de l'ADFC.

Johannes Teeken GmbH

Postfach 1307
D-29447 Dannenberg
Telefon 0049 5861 8440
Fax 0049 5861 8640
eMail johannes@teeken.de
Internet www.teeken.de



Suivez l'avancement des travaux de la nouvelle vélostation de Lucerne grâce à la webcam de la Direction des travaux publics <http://tba.sluech/vpb.php>.

Adresses permanentes

Coordination vélostations Suisse

c/o PRO VELO Suisse
Case postale 6711, 3001 Berne
Tél. 031 318 54 17
info@velostation.ch
www.velostation.ch

Conseillers-ères

- Heinz Juon,
Arbeitsamt Winterthur
Tél. 052 267 61 66
heinz.juon@win.ch
- Martin Wälti
Büro für Mobilität AG
Tél. 079 467 99 36
martin.waelti@bfmag.ch
- Andreas Stäheli
bureau d'ingénieurs
Pestalozzi und Stäheli
Tél. 061 361 04 04
staeheli@ps-ing.ch
- Virginie Kauffmann
Conseillère Suisse romande
Büro für Mobilität AG
Tél. 031 311 93 63
virginie.kauffmann@bfmag.ch

Impressum

Coordination vélostations Suisse

N° 34/Décembre 2012

Editeur: Coordination vélostations Suisse
www.velostation.ch

Parution: 2 fois par an
Auteurs des articles de ce numéro: Manon Giger (mg), Sibylle Waltert (sw)
Traduction: Vanja Guérin

Tirage: 1000 exemplaires en allemand; 400 en français.
Prix: gratuit
Production/changements d'adresse: c/o PRO VELO Suisse, Case postale 6711, 3001 Berne
Conception graphique/mise en page: tasty graphics GmbH Berne
Impression: Basisdruck AG Berne

Nouvelle édition du guide vélostations

Une première édition du «Guide de recommandations pour la planification et la mise en service de vélostations» avait été éditée en 2004. Entre temps, de nombreuses vélostations ont été construites en Suisse et ont vu leurs services réjouir les cyclistes. La réédition à paraître début 2013 a été enrichie de ces expériences et largement illustrée d'exemples concrets.

Le processus au centre

La réalisation d'une vélostation est une démarche exigeante, dans laquelle des éléments de planification des transports, de construction et d'exploitation doivent être coordonnés. Le guide a pour but d'accompagner dans leurs démarches les divers acteurs impliqués dans le processus de mise en place d'une vélostation. Lancement du processus, préparation de projet, planification des infrastructures, développement de l'exploitation et des services, aspects liés au financement, à la communication et à l'évaluation: les diverses étapes d'un projet de vélostation sont minutieusement décrites et documentées. Représentants politiques et administratifs des villes, communes et agglomérations, entreprises de transport, bureaux de planification, d'ingénieurs et d'architectes ainsi qu'exploitants potentiels de vélostations y trouveront leur compte.

Élargir l'horizon

Si la majorité des vélostations conçues à ce jour l'ont été dans des gares et quelques-unes dans des centres-villes, le guide s'adresse également à des grandes entreprises ou institutions (écoles, centres commerciaux, etc.) qui souhaiteraient se lancer dans l'ins-



Photo: Büro für Mobilität

Dans la nouvelle édition du guide vélostations, un chapitre supplémentaire attire l'attention sur la communication, ici par le biais d'affiches promouvant la nouvelle offre.

tallation d'une vélostation pour leur personnel, étudiants ou clients. De plus, la publication esquisse des pistes pour la mise en réseau de vélostations.

Des suppléments enrichissent le guide, notamment un argumentaire pour et contre la construction d'une vélostation, une check-list ou encore des nouveaux chapitres.

Auteurs et soutiens

Le guide a été rédigé par le Büro für Mobilität AG et Pestalozzi & Stäheli Ingénieurs. Il est édité

par PRO VELO Suisse, avec le soutien de l'Office fédéral des routes (OFROU), de la Coordination vélostations Suisse et des Chemins de fer fédéraux (CFF) dans la série «documentation de la mobilité douce». Il sera disponible en format papier (CHF 25.–) et au téléchargement en version complète en allemand, français et italien dès février 2013.

www.velostation.ch
www.langsamverkehr.ch

(mg)

« Transports publics et vélo sont les piliers d'une mobilité durable. Interfaces fiables, sûres et – condition indispensable! – efficaces, les vélostations augmentent l'attractivité de la mobilité combinée. Elles contribuent à amenuiser le besoin d'emmener son vélo à bord. »

Urs Hanselmann, président de l'Union des transports publics UTP et de la communauté tarifaire «Mobilis» du canton de Vaud, livre entre autres acteurs-clé une citation introductive en soutien au guide vélostations.

Die kompakte Fahrradgarage

Hochwertiges Edelstahl
Abschliessbar
Für 2 bis 8 Velos

+41 (0)79 448 74 34
vertrieb-schweiz@cervotec.ch
www.cervotec.ch

